

B.1 Structure des frais

Libellé	Périodicité Conditions
T1 : Frais de reconnaissance de la FDES dans le programme INIES	Pour la durée de validité de la FDES (soit une durée maximale de 5 ans à dater de la date de vérification).
T2 : Frais de fonctionnement de la base INIES (dont promotion de la base)	Pour la durée de validité de la FDES (soit une durée maximale de 5 ans à dater de la date de vérification)
T3 : Frais reconnaissance Eco-Platform	Optionnel

B.2 Tarification

Frais	Montant (euros HT ; TVA 20 %)
T1	De 1 à 10 fiches : 100 euros HT / FDES De 11 à 50 fiches : 75 euros HT / FDES De 51 à 100 fiches : 50 euros HT / FDES Plus de 100 fiches : 25 euros HT / FDES
T2	100 euros HT par FDES
T3	Optionnel - Selon tarif en vigueur d'Eco-Platform et frais de gestion (20 euros HT / FDES)*

Conditions de la dégressivité du tarif T1 : Le déclarant doit informer le gestionnaire du programme de vérification du nombre de FDES prévues pour l'année civile. L'ensemble des fiches devra être soumis à validation avant le 31 décembre de l'année de facturation. Aucun report ni remboursement n'est prévu.

* Pour information au 1^{er} janvier 2016 (Extrait du site d'Eco-Platform) : The quantity assigned for each ECO Platform EPD will depend on the number of ECO Platform EPDs issued to the same organisation by the same program operator according to the following table:

ECO Platform EPD	1 st	2 nd	3 rd	4 th	5 th	6 th	7 th	8 th	9 th	10 th	11 th onwards
Annual fee (€)	100	100	100	100	100	50	50	50	50	50	5

En cas d'augmentation du tarif Eco-Platform sur la période de validité de la fiche, une facture complémentaire pourra être adressée.